

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-GILBERT
MRC DE PORTNEUF
PROVINCE DU QUÉBEC**

PROCÈS-VERBAL de la **séance ordinaire de janvier 2020** du conseil de la Municipalité de Saint-Gilbert tenue le **13 janvier 2020** à 20h00 au Centre municipal.

Présences :

Le maire suppléant,
Les conseillers,

M. François Savard
M. Daniel Perron, *siège #1*
M. Luc Gignac, *siège #3*
M. Raymond Groleau, *siège #4*
Mme Huguette Chalifour, *siège #5*
M. Jesse Boulette, *siège #6*

Absence :

Le maire,

M. Léo Gignac pour cause de maladie.

M. Christian Fontaine, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste à la séance.

01-01-20 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après constatation du quorum, sur proposition de Mme Huguette Chalifour, la séance ordinaire du 13 janvier 2020 est déclarée ouverte sous la présidence de M. François Savard, maire suppléant. Il est 20h01.

02-01-20 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Mme Huguette Chalifour,
Adopté à l'unanimité des membres présents,
Et il est résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté en ajoutant à l'item Affaires nouvelles :

- a) Versement d'une commandite au festival des pompiers
- b) Versement d'une commandite au derby Saint-Gilbert
- c) Achat de caméras de surveillance

et de laisser celui-ci ouvert tout au long de la présente séance.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

03-01-20 **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 2 ET 16 DÉCEMBRE 2019**

CONSIDÉRANT QUE copies des procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 décembre, de la séance d'adoption des prévisions budgétaires tenues le 16 décembre et de l'ajournement de la séance ordinaire de décembre tenue le 16 décembre 2019 ont été remises à chacun des membres du conseil au plus tard 72 heures avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu les procès-verbaux et qu'ils renoncent à leurs lectures;

Par conséquent,

Il est proposé par M. Daniel Perron,
Adopté à l'unanimité des membres présents,
Et il est résolu :

QUE soient approuvés, avec dispense de lecture, les procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 décembre, de la séance d'adoption des prévisions budgétaires et de l'ajournement de la séance ordinaire de décembre tenues le 16 décembre 2019 tels que rédigés.

04-01-20

APPROBATION DE LA LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES DE L'EXERCICE DE L'ANNÉE 2020

Il est proposé par Mme Huguette Chalifour,
Adopté à l'unanimité des membres présents,
Et il est résolu :

QUE soit adoptée la liste dépenses incompressibles de l'exercice 2020 suivante:

EXERCICE 2020		
ADMINISTRATION	Rémunération des élus	21 375,00 \$
	Rémunérations (adm, transports, urba, loisirs et culture)	68 020,00 \$
	Régime de retraite (dir.gén.)	2 453,00 \$
	Cotisations d'employeur (FSS, CSST, AE, RRQ, RQAP)	11 233,00 \$
	Cotisations - Assurance collective	1 715,00 \$
	Frais de vérification	9 750,00 \$
	Frais de poste	1 020,00 \$
	Frais de téléphone et internet	1 815,00 \$
	Gardiennage et sécurité	365,00 \$
	Contrat de location (photocopieur)	1 030,00 \$
	Assurances générales	9 680,00 \$
	Quotes-parts MRC de Portneuf	11 702,00 \$
SECURITÉ PUBLIQUE	Services de la police	22 030,00 \$
	Déneigement des bornes-fontaines	3 000,00 \$
	Entente incendie - Saint-Marc-des-Carières	20 000,00 \$
	Quotes-parts MRC de Portneuf	228,00 \$
TRANSPORTS	Contrat de déneigement des chemins	66 460,00 \$
	Éclairage public	5 600,00 \$
	Quote-part Transport adapté	659,00 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	Services & entente / eau potable Deschambault	13 000,00 \$
	Services scientifiques - aqueduc	970,00 \$
	Quotes-parts - RRGMRP	32 435,00 \$
	Quotes-parts MRC de Portneuf	362,00 \$
URBANISME	Quotes-parts MRC de Portneuf	4 557,00 \$
LOISIRS & CULTURE	Contrat de déneigement du stationnement	2 600,00 \$
	Contrat d'entretien ménager (incluant pelouse)	3 865,00 \$
	Huile à chauffage ET biomasse- Centre communautaire	6 250,00 \$
	Électricité - Centre communautaire	4 065,00 \$
	Quotes-parts MRC de Portneuf	743,00 \$
FRAIS FINANCEMENT	Frais de financement	9 026,00 \$
	Remboursement en capital	13 242,00 \$
	TOTAL DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES:	349 155,00 \$

05-01-20 **AUTORISATION DE PAIEMENTS DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES DE L'EXERCICE DE L'ANNÉE 2020**

Il est proposé par Mme Huguette Chalifour,
Adopté à l'unanimité des membres présents,
Et il est résolu:

QUE soit autorisé le paiement de chacune et de la totalité des dépenses de fonctionnement identifiées à la liste des dépenses incompressibles de l'exercice financier 2020, laquelle liste a été approuvée séance tenante par la résolution 04-01-20 du conseil municipal.

06-01-20 **TAUX D'INTÉRÊT SUR LES ARRÉRAGES**

Il est proposé par M. Raymond Groleau,
Adopté à l'unanimité des membres présents,
Et il est résolu :

QUE pour l'exercice financier 2020, sera imposé à toutes sommes dues à la Municipalité, un taux d'intérêt composé annuellement de 18%, applicable dès le premier jour de calendrier de la somme due.

07-01-20 **RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE SERVICE DE L'AUXILIAIRE COMPTABLE ACOMBA SE TERMINANT LE 24 JANVIER 2020**

CONSIDÉRANT QUE l'échéance de l'actuel contrat de service de mise à jour et de soutien technique avec ACCEO pour l'auxiliaire comptable acoma est le 24 janvier 2020;

Par conséquent,
Il est proposé par M. Raymond Groleau,
Adopté à l'unanimité des membres présents,
Et il est résolu :

QUE soit renouvelé le contrat annuel de service de mise à jour et de soutien technique de l'auxiliaire comptable acoma avec ACCEO solution inc., pour la période du 24 janvier 2020 au 24 janvier 2021 au prix de 719.66\$, auquel s'ajoutent les taxes applicables et en autorise le paiement.

08-01-20 **RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE SERVICE DE LABORATOIRE DU BUREAU VÉRITAS-MAXXAM ANALYTICS**

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution numéro 09-01-2019 le conseil municipal octroyait à Maxxam, une société du groupe Bureau Veritas, le mandat d'analyse des échantillons de l'eau potable provenant de son réseau de distribution d'eau potable, conformément à sa proposition du 31 décembre 2018, représentant un déboursé total pour l'année 2019 de 859 \$ auquel pouvait s'ajouter des frais selon la tarification établie à la proposition ;

CONSIDÉRANT QUE le contrat de service de Laboratoire du Bureau Veritas-Maxxam analytics du programme d'analyse de l'échantillonnage d'eau potable distribué doit être renouvelé pour l'année d'opération 2020 selon une proposition reçue au bureau de la municipalité de 955 \$, plus les taxes applicables ;

Par conséquent,
Il est proposé par M. Luc Gignac,
Adopté à l'unanimité des membres présents,
Et il est résolu :

QUE soit renouvelé le contrat de service de laboratoire du Bureau Véritas-Maxxam analytics consistant à l'analyse des échantillons de l'eau potable provenant du réseau de distribution d'eau potable, le tout conformément aux dispositions réglementaires relatives à la gestion d'un réseau de distribution d'eau potable et selon la proposition de l'entreprise du 31 décembre 2019, représentant un déboursé de base annuelle de 955 \$ avant les taxes applicables, auquel pourrait s'ajouter des frais selon la tarification établie à la proposition.

09-01-20

**AMÉLIORATION DE COUVERTURE MÉDICALE DANS L'OUEST DE PORTNEUF-
PARTICIPATION À LA MISE EN PLACE D'UN COMITÉ DÉDIÉ**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal constate qu'il y a un manque au niveau de la couverture médicale dans l'Ouest de Portneuf et qu'il est raisonnable de s'inquiéter des risques de diminution de la qualité de ce service pour la population;

CONSIDÉRANT QUE les services médicaux de proximité sont un service essentiel, surtout pour les clientèles les plus vulnérables ;

CONSIDÉRANT QUE le manque d'attractivité de la région auprès des nouveaux médecins est considéré comme étant une cause importante de la situation actuelle;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal considère la situation urgente et préoccupante;

Par conséquent,
Il est proposé par Mme Huguette Chalifour,
Adopté à l'unanimité des membres présents,
Et il est résolu :

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Gilbert confirme son engagement à participer à la mise en place d'un comité dédié à l'amélioration de la couverture médicale dans l'ouest de Portneuf;

QUE ce comité ait pour mandat, notamment, d'assurer la mise en place d'un lieu et d'installations attractives pour les nouveaux médecins;

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Gilbert mandate M. Raymond Groleau, conseiller au siège numéro 4, pour le représenter au sein du comité dédié à l'amélioration de la couverture médicale dans l'ouest de Portneuf.

10-01-20

**RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION DE LA MUNICIPALITÉ À LA FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC POUR L'ANNÉE 2020**

Il est proposé par M. Luc Gignac,
Adopté à l'unanimité des membres présents,
Et il est résolu :

QUE soit renouvelée l'adhésion de la municipalité à la Fédération québécoise des municipalités pour la période 2020 au coût de 970.46 \$ avant les taxes applicables;

QUE soit autorisé le paiement de la cotisation 2020 à la Fédération québécoise des municipalités.

11-01-20

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ET INSPECTEUR MUNICIPAL À L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC POUR L'ANNÉE 2020

CONSIDÉRANT QUE M. Christian Fontaine est membre de l'Association des directeurs municipaux du Québec depuis 2013, année de sa nomination au poste de directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'adhésion à l'Association des directeurs municipaux du Québec inclut une souscription à une assurance juridique, un service de consultation en gestion et un programme d'aide aux membres;

Il est proposé par M. Luc Gignac,
Adopté à l'unanimité des membres présents,
Et il est résolu :

QUE soit autorisé le renouvellement de l'adhésion du directeur général, secrétaire-trésorier et inspecteur municipal à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) pour l'année 2020 ;

QUE soit autorisé le paiement de la cotisation 2020 de l'ADMQ au montant de 852.00 \$ plus les taxes applicables.

12-01-20

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ET INSPECTEUR MUNICIPAL À LA CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC POUR L'ANNÉE 2020

CONSIDÉRANT QUE la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) regroupe les officiers municipaux, inspecteurs ou fonctionnaires désignés œuvrant dans les domaines du bâtiment, de l'urbanisme ou de l'environnement;

CONSIDÉRANT QUE le privilège de membre actif de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec est réservé à toute personne occupant la fonction d'officier municipal ou de fonctionnaire désigné œuvrant dans le domaine du bâtiment, de l'urbanisme ou de l'environnement auprès d'une ou plusieurs municipalités locales ou régionales;

Par conséquent,
Il est proposé par M. Luc Gignac,
Adopté à l'unanimité des membres présents,
Et il est résolu :

QUE soit renouvelée l'adhésion du directeur général, secrétaire-trésorier et inspecteur municipal à titre de membre actif de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec;

QUE soit autorisé le paiement de la cotisation 2020 de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec au montant de 380 \$ plus les taxes applicables.

13-01-20

AUTORISATION DE MODIFICATION DU NOM DE DOMAINE DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE le nom de domaine du site web de la municipalité doit être obligatoirement remplacé pour des motifs de sécurité et de mise à niveau technologique de l'infrastructure en place;

CONSIDÉRANT QUE la mise à niveau de même que la sécurisation du site impliquent la migration du contenu du site web de la municipalité vers un autre serveur;

CONSIDÉRANT QUE l'option de l'adresse www.saint-gilbert.ca en remplacement de l'adresse actuelle www.municipalité.saint-gilbert.qc.ca est à privilégier;

Par conséquent,
Il est proposé par M. Luc Gignac,
Adopté à l'unanimité des membres présents,
Et il est résolu :

QUE soient autorisés les travaux de modernisation d'hébergement du site web de la municipalité et que soit modifiée l'adresse actuelle www.municipalité.saint-gilbert.qc.ca par l'adresse www.saint-gilbert.ca.

14-01-20 **AUTORISATION DE DÉPENSE DE 50 \$ POUR LE SERVICE DE DÉNEIGEMENT DES ENTRÉES DU CENTRE MUNICIPAL PENDANT LA PÉRIODE DES VACANCES DE NOËL PAR MME LINDA AUDET**

Il est proposé par Mme Huguette Chalifour,
Adopté à l'unanimité des membres présents,
Et il est résolu :

QUE soit autorisé le paiement de 50 \$ à Mme Linda Audet pour ses services de déneigement des entrées de centre communautaire durant la période de congé de Noël et du jour de l'an.

15-01-20 **AUTORISATION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par M. Daniel Perron,
Adopté à l'unanimité des membres présents,
Et il est résolu :

QUE le Conseil autorise le paiement des comptes présentés sur la liste des comptes à payer de décembre 2019 et déposés pour approbation, pour un total de 19 364,33 \$.

16-01-20 **COMMANDITE AU FESTIVAL DES POMPIERS DE SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES**

Il est proposé par M. Luc Gignac,
Adopté à l'unanimité des membres présents,
Et il est résolu :

QUE soit approuvée la commandite de 300 \$ au Festival des pompiers 2020 qui se déroulera à Saint-Marc-des-Carières les 5 et 6 juin prochain et en autorise le paiement.

17-01-20 **COMMANDITE AU FESTIVAL DE DERBY DE ST-GILBERT**

➤ M. Luc Gignac se retire des délibérations déclarant ses intérêts pécuniaires dans cette affaire.

Il est proposé par M. Jesse Boulette,
Adopté à l'unanimité des membres présents,
Et il est résolu :

QUE soit approuvée la commandite de 250 \$ pour l'organisation de la compétition équestre d'attelage qui sera présenté le 1^{er} février 2020 sur le site de la Ferme L.S.M. Gignac S.E.N.C. au 3 route Létourneau, Saint-Gilbert;

QUE soit autorisé le paiement de cette commandite de 250 \$ à M. Steve Marcotte résident au 129 rue Principale, pour et au nom du comité organisateur de l'évènement.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune

18-01-20

FERMETURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Huguette Chalifour,
Adopté à l'unanimité des membres présents,
Et il est résolu :

QUE la présente séance soit levée, il est 21h15.

François Savard
Maire suppléant

Christian Fontaine
Directeur général et secrétaire-trésorier